



43, rue Greneta 75002 PARIS  
Tél. : 01 44 76 96 70 – Fax. : 01 44 76 96 79

---

# Communiqué DE PRESSE

## **RAPPROCHEMENT POLICE-GENDARMERIE Un pas de plus, mais...**

Après avoir étudié le rapport de juin 2008 sur le rapprochement de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale, ALLIANCE Police Nationale prend acte des déclarations faites à l'AFP par Madame le Ministre de l'Intérieur, Michèle ALLIOT MARIE.

ALLIANCE Police Nationale constate qu'après la mise en commun des budgets, ce sont les forces et les moyens de la gendarmerie nationale qui vont être mises sous l'autorité hiérarchique du Ministère de l'Intérieur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Une telle mesure va vers l'aboutissement d'un véritable Ministère de la Sécurité Intérieure tel qu'il a été revendiqué par Alliance Police Nationale depuis 2002.

Cependant, l'efficacité et l'opérationnalité concrètes d'un tel Ministère ne seront efficaces et totales que s'il y a une harmonisation des statuts civil et militaire vers un statut unique d'essence civile.

Aujourd'hui, il est impossible d'imaginer une véritable parité police-gendarmerie au sein d'un même ministère compte tenu des différences actuelles dans l'organisation du travail ainsi qu'en matière de salaires et de pouvoir d'achat indirect (avantages en nature accordé aux gendarmes tels que la gratuité du logement, 75% SNCF).

ALLIANCE Police Nationale souhaite qu'une véritable discussion soit engagée sur ce sujet et reste ouvert au dialogue pour créer un véritable service public uniforme sur l'ensemble du territoire national à la disposition de nos concitoyens.

Paris, le 22 août 2008